



Liminaire : SUD s'oppose à la RCC

Quand bien même SUD France Télévisions n'est pas partie prenante à la négociation sur le plan de recomposition des effectifs de l'entreprise, nous souhaitons nous positionner clairement à propos de celui-ci.

Au delà de cette réunion du CSE Réseau, SUD souhaite alerter les salariés ainsi que les organisations syndicales représentatives sur le chantage à la signature qu'exerce la direction avec ce plan.

Elle s'appuie, pour cela, sur l'écoeurement d'une partie du personnel qu'elle a elle même généré en étant notamment incapable de mettre en oeuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences depuis plusieurs années.

Pour preuve :

- La gestion inhumaine des CDD coûte des sommes énormes à l'entreprise qui perd quasi systématiquement ses procès aux Prud'hommes.
- Le précédent plan de départs volontaires n'a rien réglé.
- Sans parler de la création des pôles, tricotés puis détricotés, qui a engendré des dépenses gigantesques.

Alors qu'au siège les nominations de cadres grassement payés se multiplient, les personnels administratifs et techniques sont les futures victimes de la « **recomposition des effectifs** » version 2019.

Leurs emplois sont visés, déjà attaqués par les évolutions technologiques et maintenant menacés par la **redéfinition des métiers** négociée dans la plus grande opacité. Les salariés en ont déjà un avant-goût au travers de « Concur » et de « Mon Kiosque » qui les contraignent à effectuer de nouvelles tâches chronophages étrangères à leur coeur de métier.

Nombre de salarié-es souhaitent la signature de la RCC dans l'espoir de pouvoir quitter France Télévisions dans de meilleures conditions financières.

Beaucoup d'autres souhaitent rester dans l'entreprise mais craignent, si les syndicats majoritaires refusent la RCC, qu'un plan social drastique soit imposé. Sous-entendu avec des licenciements « secs ». Un chiffon rouge agité par la direction au prétexte que, quoi qu'il arrive, la tutelle souhaite réformer France Télévisions par le biais d'économies budgétaires draconiennes.

C'est pourquoi **SUD s'oppose à la Rupture Conventionnelle Collective.**

S'opposer à ce plan, alors que tout se négocie actuellement dans l'ombre, c'est mettre un coup de projecteur sur les dangereux projets de la direction et l'hypocrisie de l'Etat. Comment tripler l'offre de programmes en régions sans moyens supplémentaires, avec moins de personnels ?

La direction ne répond pas à la question.

S'opposer à ce plan, c'est défendre les métiers de ceux et celles qui resteront, leurs conditions de travail, elles aussi sur la sellette. La direction souhaitant au plus vite renégocier les accords collectifs, jugés obsolètes et trop favorables aux salariés.

Clairement, si France Télévisions veut rester une référence pour le public, tant du point de vue de la véracité des informations qu'elle diffuse sur ses antennes (linéaires et numériques) que sur la qualité de ses programmes en général, il est impensable que cela puisse se faire avec la disparition de centaines d'emplois en son sein quel que soit le stratagème utilisé.

Des réformes sont nécessaires, des changements souhaités. Mais le nivellement de la télévision ne doit pas se faire par le bas, sauf à vouloir élaguer dans la panique l'arbre des métiers savamment élaboré au fil des années. **La télévision publique doit continuer à montrer l'exemple.**

